

Mieux soutenir les pères en contexte de séparation conjugale, une **STRATÉGIE GAGNANTE** pour le bien-être des enfants, des pères, des mères et de toute la famille

Quel est l'état de la connaissance scientifique au sujet de l'expérience des pères en période de séparation conjugale ?

Qu'est-ce que le Comité de travail national sur les pères et la séparation conjugale (CNTPSC) ?

Mis sur pied à l'initiative du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP), ce comité s'est donné comme mandat d'examiner les enjeux propres aux besoins des pères en période de séparation conjugale et de formuler des recommandations pour l'avancement des politiques publiques et des pratiques de divers intervenants dans la perspective de mieux répondre à ces besoins. Le comité regroupe des expertises provenant des milieux juridiques, de la recherche et des services communautaires offerts aux pères vulnérables ou séparés.

Pourquoi s'intéresser à la situation des pères en période de séparation conjugale ?

Les mères et les pères ne réagissent pas toujours de la même façon à la séparation conjugale et à ses suites. Ils utilisent des stratégies différentes pour composer avec les conséquences de cette séparation. Cette situation fait souvent naître des besoins de soutien distincts.

Les témoignages de pères qui se sentent incompris par le système judiciaire à la suite d'une séparation conjugale sont nombreux. Si l'impartialité du système n'est pas remise en cause puisque la loi donne aux pères et aux mères les mêmes droits et les mêmes obligations, il y a lieu de mieux tenir compte des trajectoires différenciées des pères et des mères dans les pratiques des divers intervenants (juridiques, psychosociaux) ainsi que dans les politiques publiques qui influencent le type d'accompagnement et de soutien qui leur est offert.

Quels sont les principes sur lesquels est fondée l'approche du CNTPSC ?

Dans le meilleur intérêt de l'enfant, l'accompagnement et le soutien offerts aux pères en période de séparation conjugale doivent tenir compte de leurs réalités particulières afin de favoriser la préservation du lien père-enfant et la mise en place de relations coparentales positives.

Que nous apprend l'Enquête québécoise sur la parentalité (ISQ) au sujet de la coparentalité des pères séparés ?

59 % des pères en couple et **19 %** des pères séparés s'estiment **toujours ou souvent soutenus** par l'autre parent dans leur rôle de parent, et ce, sur l'ensemble des formes de soutien examinées (s'entendre sur la façon dont on doit intervenir auprès des enfants, donner de bons conseils, encourager et rassurer).

53 % des pères en couple et **55 %** des pères séparés s'estiment **rarement ou jamais critiqués** par l'autre parent.

62 % des pères en couple et **64 %** des pères séparés affirment **partager à parts égales ou presque** les responsabilités parentales avec l'autre parent, et ce, pour l'ensemble des responsabilités examinées (discuter avec les enfants des problèmes qu'ils vivent, s'occuper de la discipline, jouer ou faire des activités, reconduire les enfants, aider avec les travaux scolaires, participer aux rencontres d'information, prendre les rendez-vous, veiller à la routine quotidienne).

Qu'ils soient en couple ou séparés, les pères qui perçoivent un **faible soutien et des critiques fréquentes** de l'autre parent ressentent un stress parental plus élevé, rapportent plus de difficultés à gérer les défis liés au rôle parental, s'imposent plus souvent de la pression dans leur rôle de parent.

Qu'ils soient en couple ou séparés, **une bonne relation coparentale est liée à une meilleure expérience parentale des pères**, ce qui est essentiel pour qu'ils puissent bien exercer leur rôle de parent; favorise le bien-être et le bon développement de leurs enfants; favorise le bien-être des pères eux-mêmes, des mères et de l'ensemble de la famille.

CONSTAT 1 La séparation conjugale est un phénomène pas banal

- Environ 50% des couples vivront une séparation (40% chez les couples avec enfants).
- La séparation survient en moyenne 5 ans après l'apparition des premiers éléments d'insatisfaction conjugale. Chez les couples avec enfants, la première raison justifiant ce délai est liée aux inquiétudes quant à l'impact sur les enfants.
- On observe une augmentation du nombre de séparations dans les couples ayant des enfants âgés de 0 à 2 ans.

CONSTAT 2 La séparation n'est pas toujours conflictuelle

- Pour environ 70% des couples, la séparation se passe bien.
- On note une présence élevée de conflits dans les 2-3 années suivant la séparation pour 20% à 35% des couples.
- Pour 10% des couples, la situation est hautement conflictuelle.

CONSTAT 3 Les pères perdent davantage le contact quotidien avec les enfants

- Les conjointes sont plus souvent celles qui font l'annonce officielle de la séparation.
- Elles sont plus souvent celles qui demandent et obtiennent la garde des enfants.
- Les pères quittent plus souvent le domicile familial.

CONSTAT 4 Les pères vivent le processus de deuil de la relation différemment

- État de choc, émotions multiples au moment de l'annonce.
- Réorganisation importante et rapide du quotidien.
- Les pères et les mères utilisent des stratégies différentes pour composer avec la période de déséquilibre.
 - **Mères** : verbalisation et soutien du réseau social
 - **Pères** : investissement dans les activités physiques et professionnelles, hausse des habitudes de consommation

CONSTAT 5 Les modalités de garde évoluent

- On constate une diminution progressive de la garde exclusive accordée à la mère, une augmentation de la garde partagée et de la garde exclusive au père
- On assiste aussi à une diversification des modalités de garde partagée.

CONSTAT 6 Les mères seraient plus mobilisées que les pères pour obtenir la garde

- Lorsqu'un seul parent fait la demande de garde, il s'agit de la mère dans 69% des dossiers; la garde exclusive leur est accordée dans 82% des cas.
- Lorsque les deux parents font la demande, la garde partagée est plus souvent allouée.
- Dans une minorité de cas seulement (8%), deux demandes distinctes sont formulées.

FAITS SAILLANTS du sondage Léger exclusif réalisé auprès de 574 pères ayant vécu une séparation conjugale au cours des 10 dernières années

12 STRATÉGIES CONCRÈTES

pour que les pères puissent être plus présents auprès de leurs enfants et vivre une meilleure expérience coparentale en période de séparation conjugale



LA SÉPARATION N'EST PAS TOUJOURS CONFLICTUELLE

68% des pères indiquent que la séparation s'est très bien ou plutôt bien passée dans l'ensemble

PLUSIEURS INTERVENANT.E.S IMPLIQUÉ.E.S

57% ont réalisé une démarche de médiation familiale
63% ont réalisé des démarches judiciaires
44% ont eu des contacts avec des intervenant.e.s des services sociaux
27% ont eu des contacts avec des intervenant.e.s communautaires

LEURS PREMIÈRES INQUIÉTUDES SONT À L'ÉGARD DE LEUR(S) ENFANT(S)

Au moment de la séparation :

73% des pères ont eu des inquiétudes à propos de la quantité de temps passé avec leur(s) enfant(s)
73% à propos de la stabilité de la routine des enfants
72% à propos de la qualité de leur relation avec les enfants
69% à propos de la collaboration avec l'autre parent
68% à propos de leur situation financière

LE VISAGE DE LA SÉPARATION CONJUGALE CHANGE

56% des pères ont une garde partagée, 11% la garde exclusive
72% des pères avaient des enfants d'âge préscolaire au moment de la séparation
65% dans des cas, la décision concernant la garde a été prise d'un commun accord
79% des pères se disent très ou plutôt satisfaits de la décision concernant la garde des enfants

LA PENSION ALIMENTAIRE

46% des pères paient une pension alimentaire
10% reçoivent une pension alimentaire
68% des pères trouvent le montant tout à fait ou plutôt juste
38% dans des cas, le montant de la pension a été établi d'un commun accord, dans 37%, avec l'aide d'un médiateur et dans 26%, par une décision de la cour

LA RELATION COPARENTALE

59% font confiance à l'autre parent
54% estiment que l'autre parent reconnaît leur complémentarité
47% se sentent écoutés par l'autre parent
45% bénéficient de l'aide de l'autre parent

LE SENTIMENT DE SOUTIEN

70% se sont sentis soutenus dans leur relation avec leur(s) enfant(s)
64% à 66% se sont sentis soutenus dans leur besoin d'information (selon les types d'information)
60% se sont sentis soutenus sur le plan émotionnel ou psychologique
55% se sont sentis soutenus sur le plan économique

LA RECONNAISSANCE PAR LE SYSTÈME JUDICIAIRE

46% estiment que les intervenants du système judiciaire sont bien formés pour comprendre les réalités et les besoins des pères
44% estiment que le système judiciaire laisse un espace aux pères pour exprimer leur point de vue
36% estiment que le système judiciaire est bien adapté aux réalités et aux besoins des pères

MÉTHODOLOGIE

Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité a mandaté Léger pour réaliser un sondage auprès de pères québécois s'étant séparés au cours des 10 dernières années afin de mieux comprendre le déroulement de la séparation, ses répercussions et la valorisation de leur rôle de père durant le processus. Dans l'ensemble, 574 pères résidants au Québec ont été interrogés, soit 377 pères pour qui la séparation est survenue au cours des 5 dernières années et 197 pères pour qui la séparation est survenue il y a de cela entre 6 et 10 ans. Les résultats ont été pondérés en fonction de l'âge, de la région, de la langue maternelle et du statut de résidence (propriétaire ou locataire) afin de les rendre représentatifs de la population à l'étude.

1 Rendre la médiation familiale plus attrayante et plus efficiente

Au Québec, 80 % des couples séparés qui entreprennent une démarche de médiation familiale parviennent à une entente concernant des éléments cruciaux comme le partage des responsabilités financières ou la garde des enfants.

2 Promouvoir le droit collaboratif en matière familiale

Le droit collaboratif est une avenue prometteuse pour offrir aux couples séparés une voie mitoyenne entre la médiation et le litige.

3 Améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice en matière familiale

Pour des raisons financières, par méconnaissance de leurs droits ou pour des raisons liées au fonctionnement des tribunaux, l'accès à la justice peut être difficile pour de nombreux pères lors d'une séparation.

4 Former les professionnels du droit sur les réalités paternelles

Les professionnels du droit (juges, avocats, notaires) connaissent souvent mal les réalités paternelles et les particularités des trajectoires différenciées des mères et des pères en période de séparation conjugale

5 Mettre en œuvre la réforme du Droit de la famille pour le bien-être des mères, des pères et des enfants

La mise en œuvre de la réforme du Droit de la famille comporte de nombreux défis pour les parents québécois ainsi que pour les personnes qui les accompagnent en période de séparation conjugale, afin de s'assurer que celle-ci se déroule de la manière la plus harmonieuse possible.

6 Former, outiller et mobiliser les intervenants psychosociaux soutenant les familles en contexte de séparation conjugale

Les enjeux de nature psychosociale et de nature juridique s'entremêlent dans les défis auxquels les pères sont confrontés en période de séparation conjugale. Une formation destinée au personnel intervenant intégrant ces deux dimensions serait des plus utiles pour mieux soutenir les pères en période de séparation conjugale.

7 Mettre en œuvre une stratégie nationale de soutien communautaire aux pères en difficulté en contexte de séparation conjugale

Des organismes communautaires ont développé une expertise de premier plan pour accompagner les pères en contexte de vulnérabilité qui vivent une séparation conjugale. Malheureusement, ce type de service est loin d'être accessible pour tous les pères québécois.

8 Améliorer les conditions de vie des pères les plus vulnérables en contexte de séparation conjugale

Une rupture conjugale peut créer une cascade de conséquences qui fragilisent la situation des personnes qui la vivent. Pour les pères vivant une vulnérabilité socioéconomique, ces conséquences peuvent être très importantes.

9 Tenir compte des réalités propres à certains pères issus de la diversité (immigration, diversité sexuelle et de genre, populations autochtones)

Les pères issus de la diversité font face à des défis particuliers lorsqu'ils doivent composer avec une séparation conjugale.

10 Mieux documenter les réalités des pères en période de séparation conjugale

Si la recherche a fait de belles avancées au cours des dernières années, il reste encore énormément à apprendre et à comprendre au sujet des réalités des pères en situation de séparation conjugale.

11 Mobiliser les milieux de travail pour mieux soutenir les pères en période de séparation conjugale

Les milieux de travail constituent des partenaires de première importance pour rejoindre les hommes et les pères qui vivent des difficultés en période de séparation conjugale.

12 Élaborer et mettre en œuvre une campagne nationale de sensibilisation aux réalités des pères en période de séparation conjugale

Les stratégies proposées atteindront une efficacité optimale si elles sont appuyées par une campagne nationale de sensibilisation aux besoins des pères en période de séparation conjugale.

Semaine Québécoise
Paternité

**TOUJOURS
 LÀ POUR TOI**

Avant, pendant et après notre séparation

Regroupement
 pour la Valorisation
 de la Paternité

Québec